



SOMMET DES NATIONS UNIES SUR LA
GESTION DES DEPLACEMENTS MASSIFS
DES REFUGIES ET DES MIGRANTS

DECLARATION DE
LA COTE D'IVOIRE

New York, le 19 septembre 2016

Monsieur le Président,

Le monde est confronté ces dernières années à des flux sans précédent de migrants et de réfugiés. Ces déplacements massifs qui tirent leur origine de raisons à la fois politiques, économiques, sociales, témoignent du sentiment de désespoir que ressentent ces millions de personnes obligés de fuir leur pays pour un ailleurs bien souvent incertain, défiant leur mode de vie traditionnel et bouleversant parfois l'horizon culturel et social auquel ils sont confrontés.

Ces déplacements massifs mettent à mal les capacités de réponse des pays d'accueil et suscitent malheureusement parfois au sein des populations des pays d'accueil des sentiments négatifs de xénophobie, de racisme ou de discrimination.

Interpellée par cette situation, la Côte d'Ivoire qui accueille sur son sol 24% de population d'origine étrangère (source : RGPH 2014), se réjouit de la tenue de ce Sommet et voudrait saisir cette tribune pour rappeler à tous notre devoir de solidarité envers ces personnes, conformément aux instruments juridiques internationaux relatifs aux réfugiés et aux déplacements des personnes.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire est toutefois consciente que l'ampleur du phénomène des déplacements des personnes ces dernières années exige de tous les pays une réponse globale, concertée et harmonisée pour faire face aux nombreux défis que soulèvent ces migrations. En effet, aucun État, quelque puissant soit-il, ne peut à lui seul gérer ces déplacements. Les pays voisins ou les

pays de transit, pays en développement pour certains, sont particulièrement touchés. Leurs capacités d'accueil et leurs services publics sont fortement sollicités avec des conséquences réelles sur leur développement et leur cohésion au niveau social et économique. Plus que jamais, ces pays ont besoin de notre soutien par un renforcement de la coopération internationale sur le sujet.

Monsieur le Président,

Notre action pour relever les défis que soulèvent ces déplacements massifs n'en sera plus efficace que si elle s'attaque aux causes profondes qui fondent ces mouvements sans précédent de personnes.

Il s'agit donc pour nous de renforcer au niveau régional et international nos mécanismes de diplomatie préventive pour prévenir les conflits, encourager un règlement pacifique des différends et consolider la paix.

Il s'agit également pour nous de promouvoir l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme.

Il s'agit surtout pour nous de renforcer la coopération internationale afin d'aider les pays d'origine à lutter plus efficacement contre la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation de certaines populations.

Monsieur le Président,

L'ampleur de défis que soulèvent ces déplacements massifs des populations requiert une réponse de tous les acteurs : acteurs étatiques comme privés, organisations de gestion des migrants et des réfugiés comme société civile.

C'est ensemble, dans la solidarité, que nous relèverons ces nouveaux défis qui se présentent à notre monde.

C'est ensemble que nous ouvrirons un nouvel horizon d'espoir pour toutes ces populations vulnérables contraints d'abandonner leur pays d'origine pour d'autres contrées.

Je vous remercie.